

Le Constitutionnel. D'abord, vos propriétés se trouveront dégrèevées, par le fait, d'une bonne partie de leurs impôts, et quant à vos rentes, elles éprouveront successivement une hausse fabuleuse.

Candide. En vérité, monsieur ?

Le Constitutionnel. C'est positif : les jésuites ne seront plus là.

Candide. Mon Dieu, renvoyez-les donc bien vite !...

Le Constitutionnel. Et puis, un autre agrément : vous ne serez pas obligé de produire un billet de confession pour toucher vos semestres.

Candide. Permettez, on ne m'en a jamais demandé.

Le Constitutionnel. C'est possible ; mais le parti prêtre, qui règne et gouverne, vous en demandera bientôt, je vous en prévient.

Candide. Par exemple !

Le Constitutionnel. Je puis même vous affirmer qu'avant peu les boulangers recevront l'ordre de ne vendre du pain qu'aux citoyens munis d'un certificat de bonne vie et mœurs, délivré par le curé de leur paroisse.

Candide. Pas possible !

Le Constitutionnel. Oui, mon cher monsieur, voilà où nous conduit le parti prêtre.... Mais rassurez-vous, je suis là pour déjouer ses horribles complots !

Candide. Heureusement !... mon Dieu, que ferions-nous si nous n'avions pas le *Constitutionnel*.

Le Constitutionnel. Ce que la France deviendrait ! elle retomberait tout simplement dans la barbarie du moyen âge, voilà tout.... Nous disons, monsieur, que vous vous abonnez pour un an ?

Candide. J'avais dit pour trois mois.... Mais si vous aimez mieux un an, ça m'est égal.

Le Constitutionnel. Ah ! dans un an, s'il plaît à Dieu, tout sera bien changé :

Candide. Et le *Constitutionnel* aussi ?

Le Constitutionnel. Du tout... Nos principes resteront toujours les mêmes... Seulement, je serai peut-être en position de les appliquer, et c'est alors qu'on saura tout ce qu'ils valent !

Candide. Dieu vous entende, mon cher monsieur !

Le Constitutionnel. Allez, mon cher abonné, et préparez-vous à recueillir très-prochainement la glorieuse moisson que j'ai semée !

1825.

Le bureau du NATIONAL.

Candide. Pardon, monsieur, est-ce qu'on s'abonne au *National* ?

Le National. Oui, monsieur.... Votre nom ?

Candide. Ah ! c'est un peu plus com-

mode qu'au *Constitutionnel*.... On ne fait pas la queue ici...

Le National. Veuillez ne pas me confondre, citoyen... Le *National* je vous prie de le croire, ne fait la queue à personne.

Candide. Je le sais bien ! Vous n'êtes pas comme ce vieux blagueur de *Constitutionnel* qui depuis six ans veut me faire prendre des vessies pour des lanternes.

Le National. Il en est bien capable !

Candide. J'ai d'abord donné en plein dans sa lanterne magique.... Le farceur ! comme il se jouait de moi ! avec quel aplomb il me répétait tous les jours : " Attention, mon cher et fidèle abonné ; tu vas voir ce que tu n'a jamais vu ! Ceci te représente le gouvernement à bon marché ! Ceci représente la gloire ! Ceci te représente la liberté ! Ceci te représente...." Et pas du tout, j'avais beau ouvrir de grands yeux, budget monstre, la France à deux genoux devant l'Europe, et finalement les lois du 9 septembre de la présente année !... Or, vous avouerez, monsieur, qu'on ne peut se moquer plus audacieusement de la bonne foi d'un honnête abonné.

Le National. Sans doute, citoyen ; mais aussi pourquoi donnez-vous votre confiance à un escamoteur de libertés publiques tel que ce malheureux *Constitutionnel*.

Candide. Eh ! comment ne m'y serais-je pas laissé prendre ! Il me faisait de si belles promesses d'économie, de gloire et de liberté.

Le National. A la bonne heure ; Mais toutes ces belles promesses, c'est moi seul qui peux les tenir....

Candide. Oh ! je le vois bien maintenant !.... Vos Marrast, vos Bastide, vos Garnier-Pagès sont d'autres hommes, ma foi, que les Thiers, les Guizot et les Duchâtel !

Le National. Quelle différence ! parlez-moi de ceux-là ! Voilà des gens habiles ! voilà de grands citoyens ! Ah ! si jamais ils arrivent au pouvoir, que de grandes choses ils accompliront !

Candide. Mon Dieu, qu'ils y arrivent donc bien vite.... car, si je ne me trompe, monsieur, pour peu que l'ordre des choses actuel continue à fonctionner, la ruine du pays sera bientôt complète.

Le National. Cela saute aux yeux monsieur...., mais peut-il en être autrement avec les hommes du *Constitutionnel* !.... De véritables aventuriers qui ne songent, entre nous, qu'à dévorer le règne de Louis-Philippe, c'est-à-dire le règne d'un moment !

A continuer.

Extraits des Journaux français

Tous ceux qui nous lisent savent avec quelle sollicitude respectueuse nous suivons des yeux les événements de Rome. Des

correspondances régulières ; un dépouillement assidu des journaux romains nous ont permis de ne rien omettre de ce qui touche aux destinées d'une ville sur laquelle est fixé l'attention de l'univers. Toutefois au milieu des perplexités où nous jetaient les périls de ces derniers temps nous avons désiré nous entourer de lumières encore plus vives et plus sûres. Un homme qui connaît depuis longtemps l'Italie, qui compte des amis parmi les plus illustres auteurs des réformes italiennes, qui réunit à une rare sagacité les deux qualités les plus nécessaires pour juger ce pays, c'est-à-dire un attachement profond au catholicisme et une sincère passion pour la liberté, a bien voulu nous promettre son concours, afin d'éclairer de ses avis les convictions de l'*Ere nouvelle*. Ses premières informations confirment la plupart de nos jugements, comme nos lecteurs s'en convaincront par le fragment suivant :

" C'est un faible des italiens de s'élever contre tout ce qui imite la France ; et, dans leurs institutions politiques, on ne voit rien qui ne rappelle les lois et les mœurs françaises ; jusqu'aux crieurs de papiers publics, qui sont retentir les rues de Rome comme celle de Paris. L'aspect des deux conseils, qu'on nomme toujours les deux chambres, le langage des pairs et des députés, jusqu'aux places qu'ils prennent sur leurs bancs, selon les opinions qui les divisent, tout rappelle nos usages. Le ministère romain, comme le nôtre, est accusé de manquer d'initiative, et hors des chambres, on ne sent point son autorité.

" Cependant c'est ici, s'il en faut croire les Italiens, que se trouverait la plus parfaite image des gouvernements constitutionnels ; et à cet égard, leur raisonnement ne manque pas de force. Ici un souverain dont la personne est vraiment inviolable et sacrée, charge son ministère de rédiger un programme attaquant, contestable. C'est avec le ministère que les députés ont à s'entendre sans que le souverain sorte de la haute et sainte religion où le retiennent ses premiers devoirs. Il peut donc arriver qu'il y ait des dissentiments entre le ministère, qui veut surtout le progrès rapide des réformes, et le Pape, qui doit vouloir les réformes prudentes, charitables, pacifiques, sans qu'il y ait lieu, comme dans les autres pays constitutionnels, à une retraite immédiate des ministres.

" Il se trouve aujourd'hui que le pape en ne voulant pas que ses troupes franchissent le Pô, avait raison, même au point de vue politique et militaire. C'est ce que reconnaissent aujourd'hui les plus sensés. Tout ce qu'on pouvait attendre d'un petit état de 3 millions d'hommes, dont les campagnards ne ressentent ni l'horreur de l'oppression étrangère, ni l'enthousiasme de la nationali-